



Les numéros précédents

Volume 4 no 3 1er novembre 2001

Des formules pédagogiques actives

Les nouvelles connaissances sur l'apprentissage, l'utilisation de plus en plus accrue de l'approche par compétences ainsi que l'explosion des connaissances représentent quelques agents qui sèment le doute et bouleversent les pratiques pédagogiques traditionnelles à l'université. Il est donc de plus en plus fréquent de chercher à connaître différentes formules pédagogiques. Le Trait d'union consacrera une série de quatre articles à la présentation de formules pédagogiques actives. Chaque formule répond à des préoccupations pédagogiques, utilise un instrument, suit une méthode plus ou moins prescriptive et attribue des rôles et des tâches à la personne enseignante ainsi qu'à l'étudiante ou à l'étudiant. Ce sont donc ces caractéristiques qui seront étudiées; elles permettent de donner une image concrète de leur utilisation en classe et de mettre en évidence leurs ressemblances et leurs distinctions. Voici donc un premier article sur la méthode des cas.

La méthode des cas

La méthode des cas est une formule pédagogique qui favorise une meilleure articulation entre la théorie et la pratique et permet de mettre les étudiantes et étudiants en contact avec des réalités professionnelles auxquelles ils n'auraient pas accès autrement. Elle permet l'application d'un ensemble de connaissances et le développement d'habiletés de haut niveau axées sur la pratique de la profession (habiletés d'analyse, de diagnostic, de synthèse, de communication, de résolution de problèmes et de prise de décision) à partir de situations concrètes sur lesquelles l'étudiante ou l'étudiant réagit, interagit et réfléchit.

Bédard et al. (1991) expriment la sous-utilisation de la méthode des cas sur le plan pédagogique. Par exemple, utiliser un cas uniquement pour illustrer des concepts de base en finance restreint la portée de l'action pédagogique à l'acquisition de connaissances et néglige des aspects essentiels de la formation, comme l'acquisition d'habiletés tels l'esprit d'analyse, l'esprit de synthèse, la formation du jugement critique, etc.

L'instrument

Les cas sont les instruments qui permettent, outre le transfert de connaissances, l'acquisition d'apprentissages et d'habiletés axés sur la pratique de la profession. Le contrôle de l'instrument est la responsabilité de la personne enseignante. C'est la personne enseignante qui rédige ou sélectionne les cas selon les objectifs d'apprentissage, les thèmes et le cadre d'analyse retenu.

Un cas peut prendre différentes formes et viser des objectifs variés, tels les cas de prise de décisions (cas les plus classiques) et les cas d'évaluation. Les premiers placent les étudiantes et étudiants dans une situation qui leur demande de prendre une décision ou d'entreprendre une action, tandis que les seconds les placent dans une situation qui doit être analysée et évaluée afin de poser un diagnostic et un pronostic.

Qu'est-ce qu'un cas?

Un cas raconte une histoire qui représente une situation vécue et non une interprétation de celle-ci. Il correspond à un fragment de la vie d'une entreprise, d'un établissement, d'un gestionnaire ou d'un professionnel. Il est centré sur un problème intéressant tiré de la pratique professionnelle. Il présente des données qui ne sont pas toujours complètes, ni toujours claires, comme dans la réalité. Enfin, il inclut des citations de dirigeants et de travailleurs de l'entreprise et comporte des éléments d'éthique.

Un excellent cas possède notamment les qualités suivantes : précision dans les faits retenus, objectivité dans la façon de présenter les faits, clarté du style, logique dans la description des faits, sensibilité face aux personnages et à leurs comportements.

Enfin, un bon cas doit intéresser le lecteur; il doit être lu et discuté. Il doit donner l'information nécessaire pour permettre de confronter l'étudiante ou l'étudiant à des problèmes tirés de la pratique professionnelle et de soulever des questions concrètes sur cette réalité. Il doit aussi structurer l'information de façon à provoquer une analyse approfondie et stimuler la discussion.

La méthode

La méthode est plus ou moins prescriptive, elle dépend surtout des choix effectués par la personne enseignante (ses objectifs, les apprentissages visés, le type de cas, son approche d'analyse, etc.). Elle consiste à amener un groupe d'étudiantes et d'étudiants ou de personnes en formation à analyser, à discuter et parfois à solutionner une situation-problème concrète présentée avec ses détails réels. En général, la méthode propose quatre étapes : la préparation, l'analyse, la discussion et la rédaction.

- **1.** La préparation À cette étape, il faut prévoir une lecture individuelle du cas et, s'il y a lieu, quelques lectures préparatoires. Selon Leclerc (1977), la qualité de l'analyse est supérieure quand chaque cas est précédé de lectures imposées.
- 2. Une analyse soignée individuelle ou en petits groupes du cas Selon Mucchielli cité dans Leclerc (1977), l'apprentissage est renforcé si les étudiantes et étudiants doivent soumettre une analyse écrite du cas préalablement à la discussion.
- 3. L'animation et la discussion en classe À partir d'une présentation d'une étudiante ou d'un étudiant, d'un petit groupe ou de l'animation de la personne enseignante, la discussion peut aborder l'identification du problème ou l'ensemble de la démarche (problème, analyse, recherche de solutions) et peut se terminer par un bilan des apprentissages. La discussion doit permettre de dépasser la somme des contributions individuelles.
- 4. La rédaction II s'agit de la rédaction individuelle ou de petits groupes d'un rapport d'analyse de cas.

La méthode des cas laisse peu de contrôle à l'étudiante et à l'étudiant. Le déroulement de la méthode, le rôle de l'étudiant lors des discussions, les aspects à travailler (l'approche de l'analyse, les étapes de la démarche, etc.) et la forme du travail (rapport synthèse) sont sous la responsabilité de la personne enseignante.

Rôle et tâches de l'apprenant

Dans l'étude de cas, l'étudiante ou l'étudiant doit être **actif**. Il doit participer de façon active à toutes les discussions en classe et dans son équipe, s'il y a lieu, et à rendre les discussions intéressantes et efficaces. Pour cela, il doit :

- se préparer sérieusement à la discussion en faisant les lectures préparatoires et en réalisant une analyse individuelle réfléchie du cas;
- présenter son analyse, s'il y a lieu;
- exprimer ses idées de façon claire et précise;
- faire valoir son point de vue tout en acceptant, s'il y a lieu, les idées formulées par ses pairs;
 demeurer attentif à l'évaluation qu'en font ses pairs;
- écouter tous les commentaires, même ceux qui expriment des points de vue contredisant le sien;
 prendre en considération l'évaluation de ses pairs et incorporer à son analyse les points pertinents pour en arriver à des solutions plus justes;
- livrer une critique à la fois constructive et éclairée.

Comme le mentionnent Bédard et al. (1991), l'étudiante ou l'étudiant est appelé à jouer en quelque sorte un rôle professionnel : conseiller interne ou externe, preneur de décision, stratège dans une entreprise, etc. De plus, il est amené à vivre une expérience de collaboration et de coopération avec ses pairs.

Rôle et tâches du prof

Bédard et al. (1991). affirment que l'animation est l'étape essentielle de la méthode des cas. Sans elle, le cas n'a aucune valeur. Elle fait la différence entre l'instrument et la méthode.

Lors de la planification

La personne enseignante définit ce que les étudiantes et étudiants doivent apprendre (le quoi) et de quelle façon ils vont l'apprendre (le comment). Pour ce faire, elle :

- nomme les apprentissages visés en lien avec la méthode de cas;
- détermine les connaissances et les habiletés du cours et en lien avec la méthode de cas; recherche, adapte ou écrit des cas, procède à leur analyse, les expérimente en classe et effectue des corrections s'il y a lieu;
- rédige des notes pédagogiques qui présentent la procédure générale à suivre dans l'analyse de cas et le produit attendu, la planification de l'implantation de l'étude de cas (l'animation, la discussion, le bilan des apprentissages), l'évaluation formative et sommative des apprentissages ainsi que les lectures préparatoires ou complémentaires au cas.

Lors de l'intervention

La personne enseignante doit privilégier une approche «non directive» et interactive avec les étudiantes et étudiants, c'est-à-dire, les aider à découvrir les aspects du cas qui n'ont pas été soulevés, orienter la discussion et poser des questions pertinentes. L'essentiel de l'intervention est d'animer la discussion en classe. Ce qui exige :

- d'entrer en relation avec les personnes participantes (se familiariser avec le groupe, expliquer la procédure à suivre, ou encore permettre aux étudiants de comprendre le processus);
- de poser des questions pour démarrer la discussion (nécessite la préparation de questions) et donner la parole aux étudiantes et étudiants;
- de poser des questions indirectes de manière à amener un ou plusieurs étudiants à décrire et à qualifier la situation-problème. Il importe de trouver des mécanismes de réflexion pertinents et de savoir les «organiser»;
- d'orienter la discussion en favorisant le passage d'une phase à l'autre à l'aide de questions. Ici, il n'est pas nécessaire de travailler toutes les phases en classe. Plusieurs objectifs peuvent être atteints en travaillant seulement à l'identification du problème;
- · de structurer l'information au tableau;
- de prendre une position finale à propos des solutions et des points de vue qui ont été présentés par la classe et formuler des critiques quant à la qualité de l'analyse du cas réalisé (facultatif).

Lors de cette phase, il est donc primordial d'utiliser des techniques d'animation pour gérer la participation et les interventions des étudiantes et étudiants.

Lors de l'évaluation

L'évaluation formative se pratique tout au long des discussions. D'une part, l'étudiante ou l'étudiant prend en considération l'évaluation de ses pairs et incorpore à son analyse les points pertinents pour arriver à des solutions plus justes. D'autre part, la personne enseignante encourage, valorise la participation, la discussion, l'analyse et la prise de décision, et permet l'erreur. En mettant fin à la discussion d'un cas, elle peut demander aux étudiantes et étudiants d'écrire les apprentissages réalisés ou encore de résumer les points clés.

Quant à l'évaluation sommative, elle est donnée périodiquement. Elle est pratiquée à partir d'un cas similaire à ceux réalisés en classe. Les étudiantes et étudiants doivent produire un rapport synthèse individuel ou collectif qui reprend le même processus : par exemple dans le cas classique, l'identification du problème ou l'analyse de la situation et s'il y a lieu, l'étude des options, la recommandation pour des actions et leur implantation.

Conseils

Ne vous «lancez» pas dans l'étude de cas si :

- vous n'êtes pas expert dans le contenu de votre discipline;
- vous éprouvez des difficultés à gérer le travail d'équipe;
- vous n'êtes pas structuré dans votre pratique pédagogique.
 (J. Proulx, 1993)

Choisir la méthode des cas

Choisir la méthode des cas, c'est poursuivre les objectifs suivants :

- faire le lien entre la théorie et la pratique;
- exercer l'étudiante ou l'étudiant à utiliser ses connaissances dans différentes situations-problèmes;
- lui permettre d'améliorer ses habiletés d'analyse, de diagnostic, de résolution de problèmes, de prise de décision, de travail d'équipe, de communication.

C'est aussi tenir compte :

- de sa propre capacité à animer un groupe, une discussion, à travailler selon une approche non directive et interactive;
- des contraintes et des limites associées au nombre de personnes, au lieu et au temps disponible pour adapter ou écrire des cas.

Sylvie Mathieu

Références

- LAPIERRE, L. (2001). Les cas à l'École des HEC, [En ligne], www.hec.ca/centredecas, (Site consulté en octobre 2001).

- LECLERC, J.M. (1977). Dossier sur l'enseignement : systèmes, méthodes, techniques, Service pédagogique de l'Université de Montréal.
- LEGENDRE, F. D. (1998). «Pratique réflexive et étude de cas : quelques enjeux à l'utilisation de la méthode des cas en formation des maîtres», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXIV, no 2, p. 379 à 406.
- PROULX, J. (1993). Enseigner mieux : Stratégies d'enseignement, Cégep de Trois-Rivières, Trois-Rivières, 340 p.
- TOURNIER, M. (1981). Typologie des formules pédagogiques, Sainte-Foy, Éditions Le griffon d'argile, 267 p.